

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 04 - 02

Séance du 10 avril 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

Représentés : 3

Absents excusés : 2

L'an deux mille dix-huit, le dix avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON,
LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-
JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TOCHE SOULÉ,
TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, SAOUT,
VALENTIN.

RESIDENCE
« BELLA VISTA »

OPERATION
DE 35 LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX

AIDE FINANCIERE
AU PROFIT
DU LOGIS FAMILIAL VAROIS

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Louis
FERRARA)

Conseillers Municipaux : Madame Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur le Maire), Monsieur Jean-Paul ROCHE (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

Etaient absents excusés :
Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE et Monsieur
Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180410-DEL20180402-DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Le bailleur social le Logis Familial Varois met en service une opération de trente-cinq Logements Locatifs Sociaux au sein de la résidence « le Bella Vista » - Boulevard de la Litorne.

Par courrier du 19 octobre 2017, le Logis Familial Varois sollicite une aide financière auprès de la Commune d'un montant de 50 000 €.

En contrepartie de cette aide financière, le bailleur social s'engage à mettre à disposition de la Ville cinq logements.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement d'une aide de 50 000 € au profit du Logis Familial Varois dans le cadre de l'opération sociale résidence « Le Bella Vista ».

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Autorise le versement d'une aide de 50 000 € au profit du Logis Familial Varois dans le cadre de l'opération sociale résidence « Le Bella Vista »,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de réservation correspondante,

Dit que la dépense d'un montant de 50 000 € est inscrite au budget 2018 chapitre 204.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY